

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	29 (1891)
Heft:	43
Artikel:	Un sermon du doyen Bridel : pasteur à Château-d'Oex de 1796 à 1805
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-192557

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du *1er janvier*, du
1er avril, du *1er juillet* ou
du 1er octobre.

Un sermon du doyen Bridel, pasteur à Château-d'Ex de 1796 à 1805.

A l'occasion de l'inauguration du buste du doyen Bridel à Montreux, dimanche dernier, — dont nous ne pouvons parler puisque nous n'avons pas eu le plaisir d'y assister, — nous croyons intéresser nos lecteurs en leur mettant sous les yeux quelques fragments du sermon prononcé par le vénéré pasteur, sur la place publique de Château-d'Ex, le 3 août 1800, premier dimanche après l'incendie qui consuma ce bourg, la nuit du 27 au 28 juillet.

Pour en faire mieux saisir le sens, nous rappellerons en quelques mots les principales circonstances de ce désastre. Déjà deux fois, en 1664 et en 1741, le bourg central de Château-d'Ex avait été dévoré presque entièrement par les flammes. Il semblait qu'avertis par deux désastres pareils, les habitants eussent dû songer à reconstruire en pierre leurs maisons; mais ils les avaient rebâties en bois, selon l'antique usage des Alpes. En deux heures, elles furent presque toutes consumées, à l'exception de la cure, d'une tour et de trois maisons abritées par un rocher.

Le temple, épargné dans les deux incendies précédents, et qui, par son site séparé du bourg et fort élevé au-dessus, semblait à l'abri de tout danger, ne tarda pas à être attaqué. Le feu gagna des buissons secs, qui tapissent le rocher sur lequel il est placé; de là, il se communiqua aux grands arbres qui l'entourent, et prit enfin à la flèche, à une hauteur inaccessible à tout secours. Au bout d'une heure, cette énorme charpente, ainsi que les quatre cloches qu'elle supportait, s'écroula dans la tour avec un fracas épouvantable : alors s'élevèrent dans les airs une telle quantité d'éclats de sapin embrasés, qui partaient en tous sens comme des fusées, une telle nuée de braises et de cendres ardentes, un tel tourbillon de flammes et d'étincelles, que tous les alentours furent en un moment comme sous un voile de feu, et qu'on trembla que l'incendie ne s'étendît aux hameaux voisins et aux maisons éparses sur le pen-

chant des collines environnantes ; et ce n'était pas sans raison, puisque des charbons allumèrent des toits à un quart de lieue du bourg.

C'est ainsi qu'en moins de deux heures furent réduites en un monceau de cendres quarante-deux maisons, six greniers, dix-huit granges et étables, et vingt-sept boutiques remplies de marchandises diverses. Cinquante-deux familles erraient au matin dans les prés voisins, les unes n'ayant absolument rien sauvé, les autres ne possédant que quelques paquets emportés à la hâte.

La cure n'avait été sauvee que parce qu'elle était en pierre, couverte de tuiles, et que les pompes l'avaient assidûment arrosée. Elle devint l'asile de malheureux en grand nombre, et le dépôt des fromages, du beurre, du lait, des viandes salées qu'on ne tarda pas à y apporter de toutes parts.

Le dimanche suivant, le service divin fut célébré par le pasteur Bridel, sur la place publique, au milieu de ces ruines encore fumantes. Six cents pâtres s'assirent autour de cet homme aimé et respecté de tous, et qui se multipliait pour venir en aide à tant de malheureux et relever leur courage abattu.

Voici quelques passages de ce sermon :

... Personne d'entre vous, mes frères ! ne contestera que les créatures en général, et les éléments en particulier, ne soient des causes secondes dans la main d'une cause première et suprême, qui les dirige ou qui les laisse agir comme il lui plait : nous ne nous arrêterons donc point aux causes matérielles de cette lamentable catastrophe ; à ce feu dévorant qui, après avoir éclaté tout d'un coup, s'est répandu comme par torrents en tous sens et de toute part ; à l'explosion des flammes au milieu de la nuit, c'est-à-dire à l'heure la moins faite pour recevoir efficacement des secours humains, à la matière de vos habitations de bois, dont chacune offrait un nouvel aliment à l'incendie, à la longue sécheresse de cet été qui favorisait les progrès de ce rapide embrasement.

Que les enfants du siècle s'occupent de ces causes visibles sans aller plus loin ! Pour nous, chrétiens, prenons-en occasion de remonter à d'autres causes, qui, pour être invisibles aux yeux de la nature, n'en sont pas moins agissantes aux yeux de la Religion.

Qu'est-ce qui nous a attiré cette visite de

châtiment ? Disons-le en toute franchise évangélique : ce sont, mes frères ! nos péchés criants, notre corruption toujours croissante, notre impénitence dès longtemps prolongée, notre résistance opiniâtre aux sommations réitérées de la grâce, notre peu d'attention à recevoir instruction des verges qui ont frappé l'Europe et notre propre patrie, et cette profonde sécurité qui nous persuadait qu'après avoir échappé pour notre compte aux dangers de la guerre, nous en étions quittes envers la justice suprême et nous n'avions plus rien à craindre.

Qui est-ce qui a réduit en cendres vos maisons ? C'est ces mauvais ménages, ces dissensions domestiques, ces scènes scandaleuses entre maris et femmes, entre pères et enfants, entre frères et sœurs, qui entraînent à leur suite ce que Salomon compare à un feu dévorant.

Qui est-ce qui a porté la flamme dans vos halles et dans vos boutiques ? C'est la mauvaise foi, les fraudes, les mensonges, les iniquités toutes jugées, qui ont présidé à tant de ventes, d'achats et de marchés, qui les ont souvent changés en larcins formels, et qui ont déployé cette exécration dont Zacharie a déclaré qu'elle entre dans la maison du larron et du parjure et qu'elle y reste jusqu'à ce qu'elle en ait consumé le bois et les pierres.

Qui est-ce qui a embrasé vos cabarets ? C'est l'ivrognerie infâme et incorrigible des uns, les querelles et les batteries des autres, les jurements, les imprécations, les blasphèmes de plusieurs, dont je vous ai dit si souvent, et encore dernièrement, avec trop de vérité, que de telles choses attirent tôt ou tard le feu du ciel au milieu de nous.

Qui est-ce qui a incendié vos granges et vos écuries ? C'est cette avarice engraciée dans tant de coeurs, cette soif d'amasser par toutes sortes de moyens, cette préférence hautement accordée aux biens périssables de la terre sur les biens permanents des cieux, ces soins donnés à vos troupeaux et à vos récoltes aux dépens de ceux que vous devez à votre âme immortelle ; l'oubli, en un mot, de cette sage maxime de notre Sauveur : *Travaillez, non après la chair qui périt, mais après l'aliment qui demeure en vie éternelle.*

Qui est-ce qui a consumé votre maison d'école ? C'est le peu de soins que les parents prennent de l'éducation chrétienne de leur famille, le peu d'application des enfants à la seule chose nécessaire, le peu d'inclination que la jeunesse met à se souvenir de son Créateur dès l'entrée de son âge, pour garder

ses Commandements, qui sont la source de la vie.

Qui est-ce qui a allumé les sièges de la justice et de la police ? C'est ces procès honteux, ces chicanes indignes, ces voies obliques employées contre le droit et l'équité, ces injustices commises plus d'une fois dans le jugement, et cette lutte odieuse dans laquelle l'intérêt particulier l'emporte fréquemment sur le bien public.

Qui est-ce qui a mis le feu à votre Temple maintenant détruit ? C'est l'indévotion de ceux-ci, la tiédeur de ceux-là, l'hypocrisie d'un grand nombre ; c'est l'indifférence presque générale à écouter, à pratiquer la parole de Dieu, la profanation scandaleuse du jour du Seigneur par quelques-uns, qui désertent nos saintes assemblées pour consacrer le dimanche à leurs voyages, à leurs affaires, à leurs débauches ; c'est la folle confiance de tous ceux qui, faisant du culte public un oreiller de sécurité, disaient, comme les Juifs d'autrefois : *C'est ici le temple de l'Eternel ; le Seigneur habite au milieu de nous, il ne nous arrivera donc aucun mal.*

Voilà, mes frères, ce qu'ont déjà dit vos pasteurs dans les deux incendies par lesquels Dieu a visité autrefois vos pères ; voilà les vraies causes de ce désastre répété pour la troisième fois.

Mais, chrétiens ! si l'Eternel nous a visités par un châtiment juste et trop mérité, il nous a aussi délivrés par des consolations de tout genre. Il nous a d'abord consolés, par les circonstances mêmes de ce châtiment, en empêchant que notre malheur ne fût aussi grand qu'il pouvait le devenir ; car, faites-y bien attention, mes frères ! dans cette longue sécheresse que nous éprouvons, si quelque vent eût soufflé à l'époque de l'incendie, le feu se fût infaillablement communiqué aux hameaux voisins de son foyer, et par eux, à tous ces bâtiments épars à peu de distance les uns des autres, sur le flanc de vos coteaux et le long de vos vallées ; tout le pays eût été dévoré par des flammes irrésistibles, et vos forêts mêmes, qu'aucune pluie ni rosée n'avaient rafraîchies depuis plusieurs semaines, auraient pu s'embraser au long et au large, sans qu'il y eût de remède à cette nouvelle désolation ; mais la miséricorde du Seigneur a borné les progrès de l'embrasement, et il semble que cet ange dont parle St-Jean, cet Ange qui a puissance sur le feu, lui ait dit : *Tu viendras jusque-là, tu ne passeras point plus avant.*

D'un autre côté, vous qui n'avez pas eu part à cette épreuve, prenez garde de ne pas vous croire plus saints ou seulement moins dignes de condamnation que vos frères affligés ; ce serait un orgueil pharisaïque qui ne tarderait pas à recevoir, de manière ou d'autre, son juste châtiment. Confessez plutôt que vous avez mérité une pareille punition, autant que ceux qui l'ont reçue ; persuadez-vous que si vous ne profitiez pas au plus tôt de ce renversement qui est mis pour servir d'exemple à ceux qui vivent dans le péché, vous agraverez la sentence portée contre les ouvriers d'iniquités, et méditez sérieusement la conséquence que le Sauveur tirait autrefois de cette question :

Croyez-vous que ces Galiléens, dont Pilate mêla le sang avec celui de leurs sacrifices, fussent plus pêcheurs que les autres Galiléens ? ou que ces dix huit sur lesquels tomba la tour de Siloé fussent plus coupables que les autres habitants de Jérusalem ?

Et vous, qui êtes accourus par un esprit de charité à l'heure de notre malheur, et qui nous avez aidé à arrêter les progrès de l'embrasement, nous vous remercions devant Dieu et devant les hommes des peines que vous avez prises et des travaux auxquels vous vous êtes livrés avec un zèle infatigable pour nous secourir.

Mais, s'il y avait quelqu'un qui, dans le tumulte de l'incendie, eût reçu ou ramassé quelque effet sauvé des flammes, et qui pensât à garder pour son propre compte ce qui jusqu'à présent peut encore s'appeler un dépôt, je le somme, à la face du ciel et de la terre, de le restituer incessamment à son légitime possesseur, et d'ôter au plus tôt la malédiction de sa maison, en en faisant sortir l'interdit ; lui déclarant que s'il garde seulement un fil de ce qu'il sait appartenir à son frère malheureux, il allume pour son âme un feu plus terrible que celui qui a consumé ce bourg... le feu de l'enfer.

Si, par l'embrasement de notre Eglise, le culte public devait souffrir quelque interruption au milieu de nous, n'en soyez pas consternés, comme d'un mal sans remède ; car il ne tient qu'à vous, mes frères, d'y suppléer, ou plutôt de le remplacer par le culte particulier.

Chacune de vos demeures peut se convertir en un temple au Seigneur ; chaque père de famille peut être Pontife au milieu des siens ; chaque cœur peut devenir un autel, sur lequel brûle sans cesse la flamme sainte de l'amour Divin ; cette flamme qui, dédaignant de descendre vers les choses inférieures, s'élève toujours vers les supérieures, tend sans relâche à monter plus haut, et ne tire d'aliment que des cieux, son véritable foyer...

Mais non, il ne sera point interrompu, ce culte public, auquel vous êtes si sincèrement et avec tant de raison attachés ; si vous n'avez plus pour le moment le temple de vos pères, n'avez-vous pas celui des premiers Chrétiens ? Si vous n'adorez plus dans votre temple fait de main d'homme, ne pouvez-vous pas adorer dans le grand temple de la création ? Et quel plus sublime, quel plus magnifique sanctuaire que celui dans lequel nous rendons aujourd'hui nos vœux et nos hommages à notre Père céleste ! Au milieu de ce vaste amphithéâtre de forêts, de rochers et de montagnes, au centre de cette belle et verdoyante vallée, sous la voûte resplendissante de ce firmament qui raconte la gloire du Très Haut, entourés de tant de superbes ouvrages, dont la contemplation nous ramène sans cesse à l'Eternel ouvrier, n'êtes-vous pas réellement dans la plus ancienne maison de prière, dans celle dont la Souveraine sagesse a taillé les colonnes et dont Dieu lui-même est l'Architecte et le fondateur ?

Comment on lance un navire.

L'opération du lancement, telle qu'elle est pratiquée dans la marine militaire française, est des plus hardies.

Le navire, pendant tout le temps qu'il glisse de sa cale à la mer, ne porte que sur une longue pièce de bois fixée sous sa quille, et atteignant rarement un mètre de large. Cette pièce, appelée savate, règne de l'avant à l'arrière et glisse sur des coulissoirs graissés avec un mélange de suif et de savon mou.

L'arrière du navire entre le premier dans l'eau, parce que ses formes étant plus pleines que celles de l'avant opposent plus de résistance à l'eau et par conséquent la vitesse du navire se trouve diminuée d'autant.

Le bâtiment est retenu sur sa cale par deux arcs-boutants en bois placés à l'avant de chaque bord du navire et appelés clefs, et par le frottement de sa savate sur des blocs de bois non suiffés, appelés tains secs, énergiquement appuyés contre la savate au moyen de coins.

Au dernier moment, on abat les clefs, on desserre les coins des tains secs, après avoir serré ceux des coulissoirs.

Le navire ne porte plus alors que sur ces derniers et part.

La stabilité transversale est assurée pendant la durée de la construction, et jusqu'au moment du lancement, par des accores qui supportent le navire de chaque côté.

Enfin, pour parer pendant le lancement aux dangers de chavirement, quand le navire ne porte plus que sur sa savate, des couisses sont disposées sous les quilles latérales pour conserver son équilibre.

A un roulement de tambour, les hommes se portent devant les accores qu'ils déchaussent et enlèvent à un second signal. Comme on n'enlève qu'un accore de chaque bout à la fois, l'opération dure environ un quart d'heure. Aussitôt qu'elle est terminée, on abat les clefs, on serre les coins en appliquant les coulissoirs contre la savate et le navire part en enflammant le suif placé sur les coulissoirs.

L'autre jour, un de ces navires, le *Brennus*, a été lancé à Lorient (Charente). Le clergé a bénii la coque, et on a chanté le *Domine salvam fac rempublicam* et le *Magnificat*. On comptait au moins 50,000 spectateurs. Le navire était décoré de drapeaux et de feuillage. M. Barbey, ministre de la marine, assistait à la cérémonie. A trois heures de l'après-midi, le *Brennus*, d'un mouvement lent, quitte sa cale et descend vers l'eau aux cris répétés de : Vive la République ! Les ingénieurs viennent saluer le ministre et les musiques jouent la *Marseillaise*.